

Edith Fagnoni

Patrimoine *versus* mondialisation ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Edith Fagnoni, « Patrimoine *versus* mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53 / 3-4 | 2013, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 22 juillet 2015. URL : <http://rge.revues.org/5048>

Éditeur : Association des Géographes de l'Est

<http://rge.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rge.revues.org/5048>

Document généré automatiquement le 22 juillet 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Edith Fagnoni

Patrimoine *versus* mondialisation ?

- 1 La culture et le patrimoine occupent une place économique, spatiale, sociale, et symbolique, à tel point qu'ils sont devenus des outils à la fois du projet urbain et des stratégies territoriales de régénération urbaine. Le changement d'échelle impacte sur leur place grandissante, voire généralisée, dans les projets de développement. La traduction spatiale de cette évolution est visible, d'une part, à travers l'architecture du sensationnel de la ville moderne et des cités du futur, qui entraîne l'avènement d'un monde urbain de plus en plus « spectacularisé » avec pour cible la culture. Partout dans le monde, la culture devient instrumentalisée dans les projets de villes et les projets de territoires, alimentant la fabrique de nouveaux territoires culturels. D'autre part, parallèlement aux grands projets culturels innovants, le remodelage du tissu urbain et la politique de restauration du patrimoine, encouragent aussi la promotion d'une image de marque. Ainsi, la « fabrique du patrimoine » est devenue un référent du développement et de l'ancrage des territoires. Cette forte patrimonialisation correspond en grande partie au développement de la mondialisation, le patrimoine devenant le garant d'une identité menacée par l'ouverture des frontières et le changement d'échelle induit. La thématique du patrimoine et de la mémoire envahit les discours politiques et aménagistes, et les constructions mémorielle et patrimoniale interagissent étroitement. La frénésie patrimoniale se généralise (Babadzan, 2001). Nombreux sont les lieux, les objets, les événements qui souhaitent afficher une potentialité voire une prétention patrimoniale. De sa fonction économique à sa fonction sociale et identitaire, le patrimoine versus mondialisation interroge ce jeu et enjeu d'échelles. Si la mondialisation favorise l'inflation patrimoniale, il en résulte une double interprétation : d'un côté, la mondialisation pousse au refuge dans le patrimoine local, et de l'autre, elle met en exergue certains patrimoines qui sont élevés au rang de patrimoine mondial par l'UNESCO. Les jeux et les enjeux d'échelles nourrissent un débat entre « pour » ou « contre » les stratégies de développement territorial articulées entre patrimoine et mondialisation.
- 2 Cet article a pour objectif d'alimenter la réflexion sur le processus de patrimonialisation entre une mystique de l'unique et la fabrique mondialisée du patrimoine. Il soulève la question de l'identité et l'authenticité en tension dans les projets de développement. Si la mondialisation favorise l'inflation patrimoniale, il en résulte une double interprétation. D'un côté, la mondialisation pousse au refuge dans le patrimoine local, et de l'autre elle met en exergue certains patrimoines qui sont élevés au rang de patrimoine mondial par l'UNESCO.

I. Le patrimoine, support de l'ancrage territorial

- 3 Le lien entre patrimoine et développement est devenu omniprésent et consensuel dans les politiques de construction ou reconstruction des territoires, avec pour corollaire les enjeux de mise en valeur. Le patrimoine est à la fois valeur refuge, référence et mémoire, mais il est aussi un vecteur politique, économique et d'aménagement, mettant en jeu des intérêts considérables, si bien qu'à toutes les échelles, le patrimoine est devenu un objet de communication voire de socialisation renvoyant aux problématiques identitaires. Ce rapport entre les territoires et leurs constructions identitaires se positionne comme un support mémoriel, outil de développement et de communication. Le patrimoine renvoie à un discours sur la construction des territoires et sur la valeur des lieux. Quels sont les enjeux d'appropriation identitaire et symbolique de l'espace ?

A. Le culte du patrimoine

- 4 Le succès retentissant que connaît la notion de patrimoine laisse craindre une situation d'inflation et pourrait entraîner des phénomènes de désillusion : tout doit-il être ou peut-il être patrimoine ? Françoise Choay dénonçait déjà il y a une vingtaine d'années ces dérives du culte du patrimoine, en particulier sa muséification. Le champ du patrimoine ne cessant de s'élargir,

cette ère du tout patrimoine pose question. Si tout devient patrimoine, où est le patrimoine ? (Heinich, 2009). La problématique du recyclage urbain/territorial se trouve de plus en plus souvent articulée entre démolition et patrimonialisation et renvoie, d'une part, à la question de la sélectivité dans le processus de patrimonialisation, et d'autre part, à la question de la signification même du terme de patrimoine.

- 5 À la question apparemment simple, « qu'est-ce que le patrimoine ? », les réponses sont devenues de plus en plus complexes. Il devient difficile de le qualifier et de circonscrire les réalités que la notion recouvre. La notion de patrimoine renvoie tout à la fois à la construction du patrimoine, à sa production et à sa consommation, si bien que le patrimoine est devenu un concept en débat et qui fait débat. Dans la construction scientifique de l'objet patrimoine, il s'agit d'identifier dans un contexte pluridisciplinaire suscitant interactions/représentations les enjeux épistémologiques, le processus de patrimonialisation, l'enjeu des politiques publiques et la mise en valeur du/des patrimoine(s). La dimension spatiale de la construction du patrimoine, soulignée à partir des années 1980, en fait un objet transdisciplinaire par excellence. Ce phénomène de dilatation du patrimoine, impliquant des variations d'échelles spatiales, intéresse de plus en plus le géographe.
- 6 Le Conseil des ministres du 9 août 1978 a déclaré 1980 l'Année du Patrimoine, puis le décret du 13 octobre 1978 a porté création d'une Direction du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication. Le terme même de « patrimoine » est donc entré dans le vocabulaire administratif au début des années 1980. Le patrimoine correspond indiscutablement à une construction politique. Le processus d'invention du patrimoine permet d'identifier une progression entre l'invention du monument historique, l'invention du musée à partir du collectionnisme (Révolution française), l'invention du patrimoine urbain, et son institutionnalisation au XIXe siècle dans les pays développés et le passage à l'ère de la mondialisation. Le 6 mars 2006, la signature d'un accord entre le gouvernement français et le gouvernement des Émirats Arabes Unis en vue de la création d'un musée Louvre Abou Dhabi à l'horizon 2015 montre ce changement d'échelle en cours. Le 16 novembre 2010, l'UNESCO inscrit le repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'Humanité. Ce changement entraîne aujourd'hui une approche renouvelée de la notion de patrimoine impliquant la prise en compte de concepts connexes devenus incontournables et qui font souvent débat, tels que la notion de diversité culturelle, de marchandisation de la culture, de patrimoine mondial, d'homogénéisation du monde. Comment articuler la sensibilisation très forte à la notion de patrimoine avec l'échelle mondiale ? La tension est souvent forte entre globalisation et fragmentation, entre démocratisation culturelle et marchandisation du patrimoine.
- 7 Le patrimoine est un objet et une référence incontournable des sociétés occidentales. Il est avant tout défini comme un bien transmis à travers le temps, un legs, dans une même unité, à savoir familiale, collective ou nationale. Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations passées et à transmettre aux générations futures.
- 8 Le patrimoine a servi à forger une identité nationale au moment de la Révolution française et du XIXe siècle. Aujourd'hui, la dilatation progressive de la notion de patrimoine conduit à la prise en compte des phénomènes de revendications régionales qui prennent la voie parfois d'une certaine folklorisation, et à la reconnaissance d'identités régionales, voire locales. La défense des particularismes est un des enjeux actuels des politiques patrimoniales menées par les acteurs locaux, qui cherchent parallèlement de plus en plus la reconnaissance des instances universelles.

B. Patrimoine et identité territoriale

- 9 La dimension spatiale constitue un élément privilégié qui renvoie le plus souvent à un espace communautaire spécifique où une mémoire collective s'est construite dans la durée et a développé un sentiment d'appartenance et d'appropriation jusqu'à être quasi viscéral dans certains cas. Ce double attachement au lieu, d'une part, et à sa spécificité d'autre part, élément du processus d'élaboration et de construction de l'identité, permet de rappeler que le territoire n'est pas une donnée en soi, mais un construit social. Au regard de cette conception

traditionnelle, il est le socle d'une identité liée au sol pour les populations locales et renvoie à l'imaginaire d'une authenticité donnée en représentation par et pour les visiteurs et touristes. Cette approche traditionnelle du territoire est celle des espaces homogènes où la densité du social est élevée et où les interactions entre les membres du groupe sont importantes, liées essentiellement à leur vécu. La correspondance des références identitaires ou patrimoniales avec celle du territoire, explicite en géographie (Di Méo, Castaings, Ducournau, 1993 ; Di Méo, 1995, 2007), se traduit dans le débat scientifique par la construction de la notion d'ancrage territorial et relève d'une co-construction socio-spatiale. L'ancrage, dérivé du terme ancre, renvoie dans son sens premier à l'objet métallique permettant de retenir le bateau et d'empêcher sa dérive ou encore en urbanisme à la pièce de métal qui bloque deux éléments de construction. L'ancrage renvoie donc à cette idée d'attacher à un point fixe. Par extension, il fait référence aussi bien à des éléments matériels (en botanique, l'ancrage d'une plante dans le sol correspond à la racine), qu'immatériels (ancrage d'une idée dans un esprit, ancrage identitaire, s'inscrivant alors dans le champ des concepts en représentation sociale). Quelles que soient les images auxquelles on fait référence, l'ancrage renvoie à un même principe : celui de la fixation à un support immobile d'un objet, lui-même mouvant. La transposition au champ de la géographie est dès lors facilitée. L'ancrage peut être spatial, mais également temporel. L'ancrage comme processus désigne donc à la fois l'action de s'ancrer, qui relève d'une stratégie, et d'être ancré, qui renvoie davantage à un constat. Cette notion permet de qualifier des relations activités/territoire qui reposent sur le développement de rapports de coopération et de co-construction entre différents acteurs d'un même territoire, en l'occurrence un univers de vie relevant de l'oïkos¹, c'est-à-dire du monde habité. En tant que concept géographique, l'ancrage territorial implique une attention particulière portée aux échelles auxquelles se déroulent les processus.

10 Le développement territorial induit une appropriation spatiale et met en œuvre des dynamiques inscrites dans les trois dimensions inhérentes à la construction territoriale : l'économie, le politique, l'identitaire. L'économie intervient dans la construction de ressources aptes à générer de la richesse ; le politique renvoie à l'ensemble des modes d'interventions publiques présentes à toutes les échelles et l'identitaire intervient dans le processus de construction sociale et celui de construction des acteurs. Cette remarque rejoint en partie les réflexions de Bernard Debarbieux et Jacques Poisat (1999), qui montrent que les recompositions territoriales à l'œuvre dans l'élaboration des politiques publiques font référence à un discours fondé sur des mythes, et génèrent l'émergence d'entités territoriales souvent caractérisées par une antériorité historique vis-à-vis des maillages existants. Les auteurs introduisent la notion « d'artefact territorial » pour rendre compte de ce processus. Cette notion renvoie à un effet plus ou moins artificiel du territoire ou plus modérément à un territoire ayant subi une transformation laissant transparaître le paradigme de l'héritage. Ce processus d'artefact territorial associé à celui d'ancrage territorial suppose une relation dans la durée afin de maintenir la caractéristique du territoire, justifiant de fait la reconnaissance des identités et la mise en patrimoine des lieux (Schiele, 2002). Cette logique et cette volonté de transmission conduisent à une instrumentalisation croissante du patrimoine dans les politiques de développement territorial qui mobilisent dans les projets d'aménagement des compétences et des connaissances à la fois plurielles et spécifiques en matière de conservation, restauration, réhabilitation, d'histoire de l'architecture, d'urbanisme, de géographie, d'économie, d'anthropologie, de science politique, etc. Le patrimoine est devenu un terme polysémique investi par des disciplines multiples mais souvent compartimentées, juxtaposant les analyses historiques, artistiques, sociologiques, anthropologiques, juridiques, économiques, géographiques, urbanistiques, etc.

11 La notion s'est imposée dans les années 1970 et 1980, mais paradoxalement, les géographes attachés à analyser les processus d'appropriation, de valorisation et d'attractivité territoriale s'y sont intéressés plus tardivement que les autres chercheurs en sciences sociales (Veschambre, 2007).

C. L'ère du « tout patrimoine »

- 12 L'internationalisation croissante des relations culturelles intensifie l'approche scalaire du patrimoine entre le local et le mondial. Par son caractère spécifique, le patrimoine est-il une force de résistance à la mondialisation ou bien contribue-t-il à son développement ? À toutes les échelles, le patrimoine est devenu partenaire de développement. L'appréhension du patrimoine culturel comme moteur de développement est un phénomène nouveau dans la communauté internationale². La reconnaissance, la valorisation, la gestion et la protection du patrimoine constituent des enjeux culturels, sociaux et économiques pour le développement des territoires, car disposer d'un patrimoine d'une qualité suffisante pour en envisager l'exploitation représente, pour une ville ou une région, un atout considérable. La ressource est pré-existante. Aussi, le patrimoine est de plus en plus tiraillé entre politiques et pratiques. Le patrimoine est fragile, il est susceptible de se dégrader par négligence ou destructions volontaires et sa mise en valeur peut contribuer, soit à accroître sa valeur économique, soit, au contraire, à la réduire, voire à la détruire. Sur le plan mondial, le décalage est important et les patrimoines de nombreuses villes représentent un capital dormant encore largement inexploité dans beaucoup de pays en développement.
- 13 Mais cette ère du tout patrimoine pose question. Cette explosion de « Patrimoines en folie » (Jeudy (dir.), 1990), voire cette inflation patrimoniale pose la question de la sélectivité et du processus de patrimonialisation. Tout peut-il être patrimoine (Fagnoni, 2011a,c) ? Quel est le sens d'un héritage ? Comment s'accomplit la transmission, et au nom de quoi ? Que faut-il conserver ? Comment et pourquoi transmettre ? « *La machine patrimoniale* » (Jeudy, 2008) s'est accélérée. Concept transversal aux différentes sciences sociales, profusion récente de publications, notion polysémique conduisant à une sorte de « nomadisme métaphorique » (Ibid.), construction politique de plus en plus affirmée articulant échelles et labels, notion-clé des politiques publiques culturelles depuis les années 1960 et surtout 1980, importance économique de plus en plus affichée, omniprésence de la notion de patrimoine dans le débat d'actualité confortant, voire provoquant une demande sociale de plus en plus vive, ... autant de constats et questions qui nécessitent un cheminement autour de la construction, déconstruction, reconstruction de la notion.
- 14 Ce processus d'invention des patrimoines a conduit à sa complexité articulant le patrimoine entre :
- système (ensemble de biens, de représentations, de pratiques garanti par une institution),
 - processus (renvoyant à l'articulation défonctionnalisation – refonctionnalisation mais aussi déterritorialisation – reterritorialisation, à savoir le jeu entre la conservation dans des lieux spécifiques inventés pour (le musée) ou la conservation in situ),
 - dispositif (protection, conservation et mise en scène de l'héritage),
 - réflexivité (miroir du passé et de la société³, sorte de miroir de sa propre identité, le patrimoine permet alors à la collectivité de se construire, de se montrer et de s'exposer),
 - sélectivité (sélection d'objets et de valeurs),
 - reproduction sociale (élément réflexif du tri temporel fondé sur le triptyque destruction – réutilisation – patrimonialisation (Veschambre, 2008). Dans un contexte d'héritage, les sociétés trient : cela suppose des stratégies et actions de destruction/réutilisation et/ou de mise en protection/patrimonialisation),
 - historicité (notion datée et évolutive ; la question des régimes d'historicité renvoie à la relation au temps, passé/présent/futur, (Hartog, 2003))⁴,
 - et développement (processus économique de croissance).

II. Les processus de patrimonialisation, refondateurs d'identités territoriales ?

- 15 La valorisation patrimoniale est synchronique de la valorisation territoriale. Le processus de patrimonialisation aspire à la labellisation, vecteur de la création ou consolidation d'un sentiment identitaire commun qui a pour enjeu de fonder ou refonder des dynamiques positives. Cette notion d'identité territoriale renvoie à des dimensions multiples. Elle doit

être comprise comme une valeur partagée relative à un territoire habité, produit, vécu, perçu, visité, ...

A. La valorisation des territoires par l'approche patrimoniale

- 16 Le patrimoine représente un support matériel privilégié d'inscription dans l'espace et dans le temps, de construction mémorielle et identitaire, de visibilité et de légitimité, pour les groupes sociaux qui y sont associés. Le patrimoine constitue « le » support privilégié de construction de la mémoire collective qui permet d'inscrire des références identitaires dans la durée, par delà les ruptures, les crises, les mutations. Le patrimoine apparaît comme un marquage identitaire fort « *les hommes ont besoin du témoignage d'autres hommes et chaque époque puise dans celles qui l'ont précédée les émotions qui lui permettront de créer et de fabriquer* » (Greffé, 1999, p. 28). Le patrimoine, par le sentiment d'appropriation du bien (le patrimoine commun) générateur de passion et d'ambition partagée qu'il peut générer, est un outil qui permet de solidariser les habitants, il sert de support à un projet de mise en valeur. La labellisation recouvre des enjeux pluriels : politiques, économiques, identitaires, sociaux, territoriaux, médiatiques, ... et renvoie à la question du développement : quel projet de territoire sous-tend une démarche de labellisation ?
- 17 De plus en plus de villes ou morceaux de villes, et de territoires voire territoires en réseau cherchent à faire reconnaître leurs spécificités et identités culturelles. Des paysages aux patrimoines monumentaux, en passant par les productions alimentaires associées à des terroirs significatifs, les savoir-faire et les manifestations artistiques s'inscrivent dans des démarches de labellisation qui reposent sur l'identification et la caractérisation des lieux pour obtenir reconnaissance, protection, conservation et notoriété à différentes échelles.
- 18 La dynamique entre une population et « son » patrimoine n'est pas facile à construire. À quoi renvoie la manifestation du désir d'identité ? Est-elle du ressort d'un besoin, d'une réaction face à une destruction d'activités, ou est-elle la résultante d'un processus de fabrication ?
- 19 Face à la mort d'une activité, l'exemple du Nord-Pas-de-Calais se présente comme un terrain d'analyse explicite renvoyant à un patrimoine en construction. En effet, le patrimoine industriel illustre un patrimoine récent et de ce fait « fragile » (Fagnoni, 2011a ; Deshaies, 2007 ; Edelblutte, 2009, 2010). Les destructions ont été importantes, justifiant une acceptation et une construction patrimoniale souvent difficile, en ce sens où d'un côté la fermeture de l'usine renvoie à la production d'un paysage répulsif (la friche symbole de non-territoire) et pratiquement simultanément/parallèlement se pose la question de la patrimonialisation. Cette approche illustre néanmoins le passage d'une véritable indifférence à l'égard du potentiel patrimonial de l'industrie à un intérêt en tant qu'objet. Depuis la disparition des mines, le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais se révèle sans aucune autre identité que celle d'une activité disparue. Tournée vers un passé à la fois exécré et idéalisé, la population n'a pas toujours su échapper à un certain fatalisme. Mais, résultat d'une mobilisation collective, le bassin minier Nord-Pas-de-Calais a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité au titre de Paysage Culturel Évolutif le 2 juillet 2012⁵. Cette reconnaissance et labellisation mondiale témoigne d'une bifurcation certaine, illustrant le passage vers cette nouvelle approche d'un passé « vivant », adaptable, recyclable. D'une certaine manière, cette reconnaissance internationale de l'histoire du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais associée à la création du Louvre-Lens inauguré le 4 décembre 2012 remet Lens et le Nord-Pas-de-Calais sur la carte. À titre d'exemple, à Lens, le marché immobilier est transformé par l'ouverture récente du Louvre-Lens, les annonces indiquent « près du Louvre » comme une note valorisante. Le prix du foncier et de l'immobilier est un indicateur qu'il conviendra de suivre. L'inscription du BMU⁶ et l'arrivée du Louvre sont certes pour les acteurs et le territoire concernés, signes d'espoir. Le changement de perception du territoire semble engagé, mais l'avenir est à construire. Le passage d'un « patrimoine encombrant » à une reconnaissance universelle implique un changement de regard, un changement d'échelle, et nécessite une volonté d'ouverture. C'est ici plus qu'un terrain qui peut être questionné : c'est un type d'espace marqué par la volonté d'aborder le patrimoine et la création dans ses dimensions territoriales, sociales et politiques, qui se présente comme un révélateur de la transformation

des sociétés et des dynamiques spatiales ; un type spécifique de patrimoine, qui renvoie à une valeur patrimoniale propre et en construction ; et nécessite d'interroger sa relation avec le tropisme patrimonial généralisé.

20 Cet engouement pour la labellisation traduit-il seulement un repli défensif d'une société saisie de l'angoisse de sa propre banalisation, ou bien participe-t-il à un ré-enchantement du monde susceptible de déboucher sur de nouvelles dynamiques créatives fondées sur une reterritorialisation des identités et des économies ?

21 Ainsi, la « fabrique du patrimoine » alimente la construction et re-construction des territoires. Le patrimoine est prioritairement construit à l'échelle nationale, mais il est aujourd'hui confronté à la mondialisation et à la montée en puissance des patrimoines locaux. Il est devenu un objet de communication fabricant du lien social. Aujourd'hui les enjeux scalaires interrogent. Le patrimoine n'étant pas un donné mais un construit socio-spatial, l'échelle mondiale dans le processus de patrimonialisation renvoie à la question de la critériologie du patrimoine : doit-on adapter à chaque culture des critères de patrimonialisation propres ?

B. L'UNESCO, acteur mondialisant du patrimoine

22 Le label distingue et identifie un territoire à la fois pour ses habitants, les visiteurs et les touristes. Il représente une clé du développement/redéveloppement territorial, car il permet de saisir les enjeux de l'émergence d'une nouvelle territorialité portée par la labellisation de l'UNESCO.

23 La labellisation UNESCO correspond à la marque suprême puisqu'elle témoigne de la reconnaissance d'un bien et de sa lisibilité au niveau mondial. En effet, l'UNESCO, inscrit à la demande des États les biens sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité, et octroie un label qui devient un formidable outil de communication, de promotion, de valorisation, d'identification au niveau mondial⁷. En 2013, la liste du patrimoine mondial officialise 981 biens inscrits répartis dans 196 États parties : 759 sont culturels, 193 naturels et 29 mixtes (culturels et naturels)⁸.

24 Depuis la Convention de l'Unesco en 1972, la notion de patrimoine s'est élargie, si bien que le patrimoine n'a jamais été aussi popularisé qu'aujourd'hui. L'originalité de la convention de 1972 a été de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de la culture, ainsi que le besoin fondamental de préserver, équitablement les deux. De son extension conceptuelle à son extension topographique (du monument à ses abords puis au paysage et à la nature), en passant par son extension chronologique, mais aussi son extension géographique (internationalisation du patrimoine) et surtout son extension catégorielle (du patrimoine historique prestigieux à la patrimonialisation des témoignages de la vie quotidienne (écomusées) renvoyant au champ du patrimoine matériel⁹ et à celui du patrimoine immatériel ou patrimoine intangible¹⁰, progressivement, cette diffusion très large du patrimoine a engendré une certaine confusion. Ce mouvement de diversification et d'ouverture sur l'international interroge de plus en plus la relation patrimoine-mondialisation. L'UNESCO est devenu l'acteur majeur dans la mondialisation culturelle et le support de la médiatisation du patrimoine.

25 Le label UNESCO semble produire une esthétisation des paysages, des lieux, des objets et l'imaginaire des lieux est alors convoqué. La médiatisation est devenue fondamentale et la labellisation UNESCO s'entend de plus en plus comme un argument commercial gage de la qualité du lieu et support de l'attractivité, s'inscrivant dans une action collective. Ce sont les enjeux économiques attachés au processus de labellisation qui s'affichent comme essentiels. La labellisation se présente de plus en plus comme un accélérateur du développement territorial aspirant à des retombées économiques directes et indirectes, à un positionnement marketing renforcé du territoire, véhiculant à l'international une image de dynamisme et d'attractivité, et ciblant un cercle vertueux générant de nouveaux investissements, des services, des infrastructures. Les territoires ambitionnent des labels d'excellence, encourageant la promotion d'une image de marque. À qui profite la labellisation ? Ces mécanismes génèrent-ils des processus d'exclusion ? La labellisation crée-t-elle une rente monopolisée par certains acteurs et territoires au détriment d'autres ?

III. Labellisation des territoires et mise en marque des territoires

26 Cette stratégie de développement pose la question de la « mise en marque des territoires ». Le transfert de modèles de plus en plus stéréotypés peut-il se concilier avec l'authenticité ? La labellisation s'inscrit dans un processus de compétitivité, de classement, de certification, support de la montée en gamme des territoires. Le processus de patrimonialisation tout comme la nouvelle stratégie de développement des institutions muséales à l'exemple de Bilbao et du Musée Guggenheim ou de la production de nouveaux territoires culturels (Vivant, 2007) à l'exemple des pays du Golfe¹¹, invite à réfléchir au début du XXI^e siècle à un nouveau modèle qui risque de détrôner le référent espagnol. Ces évolutions constituent une grille de lecture intéressante pour comprendre la manière dont les villes et les territoires se positionnent dans un processus de globalisation (Bédard, Breux, 2011) (dans une démarche qui ne concerne pas que les quelques « villes globales » mais aussi des villes moyennes qui sont aspirées par les processus de la mondialisation (worlding)) (Fagnoni, 2011a).

A. Compétitivité territoriale entre marketing et projet de territoire

27 La notion d'attractivité est généralement considérée comme un caractère positif, facteur de vitalité pour un territoire. Attractivité et compétitivité territoriale sont des concepts anciens, bien ancrés dans la théorisation des sciences régionales. Ces concepts demandent une considération renouvelée dans un contexte de mondialisation. La mondialisation renforce le défi aux collectivités territoriales. Réfléchir sur l'attractivité suppose de prendre en compte la capacité d'un territoire à mobiliser la créativité individuelle et collective. L'enjeu est d'attirer ou de maintenir sur un territoire les talents, les capitaux, les centres de décision économique, scientifique et culturel. Dans cette dynamique et ce processus de construction des territoires, les villes et les territoires s'inspirent des stratégies des marques. Il s'agit d'œuvrer à la visibilité et la lisibilité des lieux. Le marketing territorial évolue avec la métropolisation et la mondialisation. Identité et image constituent la grille de lecture dominante qui mobilise les praticiens et, de plus en plus, les chercheurs. La gestion de l'image de marque de la ville repose sur une vision technicienne et discutable.

28 Les notions d'identité et d'image de marque sont souvent mobilisées dans le cadre de la gestion du marketing territorial. L'idée est que l'image de la ville et/ou du territoire doit correspondre au mieux à son identité. La communication de la ville a alors pour objectif de réduire la distance entre les deux. Bonne ou mauvaise, l'image est le présupposé incontournable de notre rapport au monde.

29 La mort de certaines activités, le changement d'échelles, l'évolution des pratiques de la ville, font que la ville contemporaine est en quête de différenciation et d'identité nouvelle. Dans cette démarche de progrès, la communication ne doit pas éclipser les besoins des usagers réguliers. L'espace public peut à la fois symboliser les nouvelles valeurs de la ville, partager, développer, habiter, vivre ensemble, et donner du territoire une image valorisante pour séduire les acteurs économiques et améliorer le cadre de vie des habitants. Face à ces principes d'identité se pose la question du vécu et de l'appropriation de cette identité : l'identité ne sera perceptible que par les individus, plus précisément un groupe d'individus, possédant les mêmes bases culturelles, « *le sens n'émerge que lorsque le lecteur de l'image fait acte d'interprétations, dans un contexte à chaque fois unique* » (Maynadier, 2007, p. 9).

30 La notion de communauté de marque, développée essentiellement par les chercheurs en marketing (Muniz, O'Guinn, 2001), propose une approche alternative centrée sur la notion de projet de communauté de marque. Cette approche éclaire la gestion de marque sous un angle nouveau : elle insiste sur les relations qu'entretiennent la marque et ses acteurs, citoyens, économiques ou culturels par exemple, au sein d'un groupe formalisé. La communauté renvoie à un groupe social réuni autour d'un même centre d'intérêt.

31 D'un point de vue marketing, plusieurs communautés gravitent autour de la marque : les clients (ou utilisateurs) mais aussi les salariés, les collaborateurs, les fabricants, les fournisseurs, ... On pourrait alors rapprocher ici communauté de marque et communauté d'intérêt. Quelle relation

entre la marque et son idéal communautaire ? Quelles sont les interactions entre communauté, marque et espace ?

- 32 Les musées, les espaces de tourisme et les espaces de loisir sont des territoires de consommation (Van Aalst, Boogaarts, 2002). Cette approche intéresse le géographe car elle permet de poser les bases d'une ville conçue avant tout comme lieu de possibilités et comme communauté de projets. Il s'agit alors de mettre en avant le partage des projets dans la ville et de renforcer le territoire comme communauté symbolique. Dans cette perspective, il importe moins qu'une ville bénéficie d'une « bonne image », car le concept peut être trompeur. Dans ce cas, ce qui importe, c'est de favoriser la ville comme lieu de projets, de relations et d'échanges (Maynadier, 2010).
- 33 Les lieux évoquent dans l'imaginaire populaire une association avec des activités, des représentations, des pratiques... Le choix de l'implantation atypique et surprenante d'un Louvre à Lens sur une friche industrielle au milieu des cités ouvrières pose question. Qu'en sera-t-il à Lens ? Cela interroge sur le rapport entre le type d'équipement et son implantation géographique : une marque sans géographie risque de se désincarner.

B. Identité et authenticité en tension dans les projets de développement

- 34 Entre mémoire et projet, entre conservation et création, se pose la question de la dialectique entre ancien et moderne. Comment continuer le passé sous des formes nouvelles ? Comment penser le futur au présent, en lien avec le passé ? Comment sauvegarder l'héritage architectural et urbain sans figer la créativité ni le développement des villes et des territoires ? François Hartog qualifie de présentiste notre société, parce qu'elle aurait du passé une vue mémorielle et patrimoniale et n'aurait pas de vision du futur. Là réside tout l'intérêt, l'enjeu et le défi des interventions de réhabilitation et de rénovation urbaine. Cette approche contribue à définir le concept de ville « durable » dans la mesure où la durabilité suppose la continuité. Au sens où on l'entend ici, cette continuité concerne celle des morphologies et des architectures, c'est-à-dire, d'une part, la capacité d'intégrer les tissus urbains du passé dans la ville d'aujourd'hui, d'autre part de créer un milieu urbain à l'échelle humaine, qui réponde aux besoins des sociétés actuelles tout en s'inspirant des principes d'organisation des cités anciennes. Le concept d'authenticité se trouve au cœur de ces problématiques. D'un point de vue étymologique, le mot authentique désigne une qualité intrinsèque telle qu'elle confère autorité aux personnes et aux objets qui la possèdent. L'authenticité est présentée comme une valeur dominante, peut-être parce qu'elle semble plus menacée que jamais, notamment par la prolifération des opinions et des images, par la déconstruction/reconstruction des lieux et par les changements rapides d'échelles. Les lieux lient plusieurs échelles d'espace et de temps. Intervenir sur les lieux, ville et morceaux de ville, quartiers, bâtiments, monuments, édifices, porte atteinte à la fois à l'identité et à l'authenticité. L'identité d'un lieu est définie par son histoire, son utilité, son esthétique. L'authenticité signifie que l'on parle d'une œuvre originale et non d'une imitation. « *L'authenticité, ce n'est donc pas la froide identité de l'objet, c'est la vérité d'une existence en accord avec les choses, et dans laquelle les choses se tiennent ... ce sont les lieux et les moments d'histoire vive que tissent les choses dans l'échelle de leurs rapports avec l'existence que nous avons choisie* » (Berque, 2007, p. 49).
- 35 Identité et authenticité se trouvent mis en tension dans les projets de développement. Le patrimoine, conçu comme une entrée dans les thématiques urbaines et territoriales, est défini dans ses relations au projet urbain comme ensemble des héritages architecturaux et urbains considérés comme devant être préservés et transmis aux générations futures. Toucher au patrimoine architectural implique des retombées importantes sur son authenticité et son identité. Dans cette logique de production de l'espace, l'identité se situe entre authenticité et modernité. Dans le processus de création, l'enjeu identitaire des lieux a également toute sa place. Le nouveau quartier de l'Amphithéâtre à Metz, avec pour référent son Centre Pompidou, pose la question de la connexion avec le centre ville ; l'aménagement du Louvre-Lens pose aussi la question de la connexion avec les quartiers limitrophes, articulés entre l'emblématique stade de football Félix Bollaert, et l'habitat pavillonnaire des anciennes cités

minières. Du temps mémoriel au devenir de ces territoires, comment fabriquer de nouveaux lieux d'urbanité ? Organiser le devenir des territoires nécessite de rendre les territoires attractifs et compétitifs. Le défi est important. Qu'en sera-t-il de l'intégration de ces nouveaux quartiers culturels : se présenteront-ils comme de simples « implants », ou contribueront-ils à façonner la ville ? Leur réussite tient d'une part, à l'intégration du projet aux quartiers centraux marqués par les héritages culturels et les identités du passé et, d'autre part, à la nécessité de construire un projet d'ouverture, en particulier touristique, solide (Fagnoni, 2009, 2011). De la même manière, la double problématique du « faire patrimoine » et du « faire territoire » renvoie à la question de « l'habiter » (Gravari-Barbas, 2005). Comment faire vivre le patrimoine ? Comment lui donner du sens ? Le patrimoine a un passé, aura-t-il un futur ? Quelles sont les politiques de développement qui sous-tendent les projets d'inscription ? Sous quelles conditions la candidature à l'UNESCO opère-t-elle une reconfiguration du sens et des valeurs attachés au patrimoine ?

Eléments de conclusion

- 36 Le patrimoine tout comme la culture nourrissent une fonction symbolique forte et n'échappent pas au prisme de la mondialisation. Attractivité et compétitivité sont au cœur de cette approche et une concurrence par et pour le patrimoine se déploie à l'échelle mondiale. La relation patrimoine-mondialisation est explicite et l'estampille « UNESCO » tend à devenir partout dans le monde synonyme d'identification, de reconnaissance qualitative, constitutive d'attractivité.
- 37 Le patrimoine, avec sa charge référentielle, est vecteur d'identité. Il est un enjeu majeur face au risque de banalisation du territoire, il contribue majoritairement à la renaissance des lieux et sa préservation est fondamentale. Aussi, l'obtention du label UNESCO sert à marquer le territoire et au territoire de se démarquer. Mais parallèlement à cette réalité, au terme de cette analyse, on peut s'interroger sur cette course à la labellisation pouvant entraîner d'éventuels effets de banalisation liés à une « mise en marque » généralisée des territoires. Les territoires labellisés entrent dans une course à la performance. Ces « hauts-lieux » estampillés du sceau de l'UNESCO s'affichent comme des lieux reconnus, identifiés, imagés, ils deviennent objets d'enjeux et espace d'investissement. La proximité avec l'attractivité territoriale commerciale devient grande. En effet, les territoires sont de plus en plus conçus à l'instar de « vitrines alléchantes » qui exposent leurs marchandises pour attirer de plus en plus de monde.
- 38 Si la matérialité de ces territoires patrimonialisés et labellisés reste concédée aux acteurs principaux, c'est-à-dire les habitants, en l'occurrence ceux qui y vivent, ces lieux deviennent parallèlement de plus en plus convoités entraînant une perte voire une dépossession d'idéalité pour ces mêmes habitants. Cette dualité est parfois difficile à gérer, car le processus de patrimonialisation induit un processus de sacralisation qui transpose le territoire dans un univers conjointement à caractère normatif et exclusif. Le danger d'une « fixation » du patrimoine sacralisée risque de conduire à une muséification qui finirait par déposséder les habitants du territoire où ils habitent pourtant.
- 39 La relation entre le patrimoine et le développement est devenue centrale, renvoyant à la corrélation entre la valeur d'existence et la valeur d'usage du patrimoine. La construction d'une ressource patrimoniale suscite des enjeux d'appropriation. Le patrimoine se dilate et se contracte à la fois. Reconnaître la valeur patrimoniale d'un héritage, permet de revendiquer plus largement l'appropriation de l'espace dans lequel il s'inscrit.
- 40 Comment rendre compte de tous les jeux d'échelle sur le plan patrimonial ? Les labels patrimoniaux se multiplient (UNESCO), indicateurs de la reconnaissance de l'objet patrimoine sur la scène internationale et d'une fabrique mondialisée du patrimoine d'où émergent de nouveaux patrimoines, tandis que les biens anciennement patrimonialisés sont mis aux standards de la nouvelle étape de mondialisation. Patrimoine versus mondialisation : cette reconnaissance patrimoniale, à caractère universel, engendre-t-elle des projets de développement ou inversement conduit-t-elle à une certaine « illusion patrimoniale », reflet de la seule valorisation de l'image pour les habitants créant une sorte d'« entre-soi patrimonial » ? Le patrimoine suit deux directions opposées : il s'universalise en même temps qu'il se localise.

Bibliographie

- Babadzan A., 2001, « Les usages sociaux du patrimoine », *Ethnologies Comparées*, n° 2, consulté le 12 mars 2012, <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm#h.p>
- Bédard M., Breux S., 2011, « Non-lieux et grands projets urbains, inéluctable équation ? Perspectives théoriques et propositions analytiques », *Annales de Géographie*, n° 678, p. 135-156.
- Berque A., 2007, « Lieu et authenticité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 142, p. 49-66, Consulté le 15 septembre 2012. URI : <http://id.erudit.org/iderudit/015896ar>
- Choay F., 1999, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 270 p.
- Debarbieux B., Poisat J., 1999, « La Rhétorique des artefacts territoriaux », in Gerbaux Françoise (dir), *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, p. 35-52.
- Deshais M., 2007, *Les territoires miniers. Exploitation et reconquête*, Coll. Carrefours, Paris, Ellipses, 224 p.
- Di Méo G., 2007, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles*, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté le 12 mars 2012, URL : <http://metropoles.revues.org/80>
- Di Méo G., 1995, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, p. 15-34.
- Di Méo G., Castaigns J.-P., Ducournau C., 1993, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale », *Annales de Géographie*, t. 102, n° 573, p. 472-502.
- Edelblutte S., 2010, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe : héritages et nouveaux*, Paris, Ellipses, 272 p.
- Edelblutte S., 2009, *Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni*, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 48 / 1-2 | 2008, mis en ligne le 24 novembre 2009, consulté le 20 mars 2012, <http://rge.revues.org/index1165.html>
- Fagnoni E., 2009, « Culture décentralisée et innovation urbaine. Metz et le Centre Pompidou », in Lemasson J.-P. et Violier P., *Destinations et territoires, vol. 1, Coprésence à l'œuvre*, Québec, Téos, PUQ, p. 206-219.
- Fagnoni E., 2011a, *Culture et Tourisme, un jeu de construction de territoires entre Patrimoine et Création*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, T. 1, 263 p.
- Fagnoni E., 2011b, « Reconversion territoriale : des dynamiques touristiques entre "devoir de mémoire" et "volonté d'oubli" », in Bleton-Ruget A., Commerçon N., Lefort I. (dir), *Tourismes et territoires*, Saint-Just-la-Pendue, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, p. 155-165.
- Fagnoni E., 2011c, « Patrimoine et culture au rythme de la mondialisation », in Ciattioni A., Veyret Y. (dir), *Géographie et mondialisation*, Paris, Hatier, coll. Initial, p. 183-199.
- Fagnoni E., Djament-Tran G., Jacquot S., 2012, « Catégorisations des candidatures des biens Patrimoine Mondial de l'Humanité, entre local et mondial », in Bourdeau L., Gravari-Barbas M., Robinson M. (dir), *Patrimoine mondial et tourisme*, Laval, PUL, coll. Patrimoine en mouvement, p. 217-233.
- Gravari-Barbas M. (dir), 2005, *Habiter le patrimoine*, Rennes, PUR, 618 p.
- Grefte X., 1999, *La gestion du patrimoine culturel*, Paris, Anthropos, 253 p.
- Hartog F., 2003, *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. Librairie du XXI^e siècle, 262 p.
- Heinich N., 2009, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, 286 p.
- Judy H.-P., 2008, *La Machinerie patrimoniale*, Belval, Circé, coll. Circé poche, 125 p.
- Judy H.-P. (dir), 1990, « Patrimoines en folie », *Cahiers d'Ethnologie de la France*, Paris, Maison des sciences de l'homme, n° 5, 297 p.
- Maynadier B., 2010, *Branding the City. Une étude du marketing des villes*, Sarrebruck, Ed. Universitaires Européennes, 460 p.
- Maynadier B., 2007, « Les représentations symboliques de la ville : des armoiries aux logos, entrée de la ville dans l'hypermodernité », *Cahier de Recherche IAE de Toulouse*, n° 179.
- Muniz A., O'Guinn T., 2001, « Brand community », *Journal of consumer research*, vol. 27, p. 412-432.
- Rivière G.-H., 1989, *La muséologie selon Georges Henri Rivière*, Paris, Dunod, 402 p.

Schiele B. (dir), 2002, *Patrimoines et identités*, Québec, MultiMondes, coll. Muséo, 251 p.

UNESCO : <http://whc.unesco.org>

Van Aalst I., Boogaarts I., 2002, « From Museum to Mass Entertainment : The Evolution of the Role of Museums in Cities », *European Urban and Regional Studies* vol. 9, n° 3, p. 195-209.

Vivant E., 2007, « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ? », *Espaces et sociétés*, n° 4, p. 49-66.

Veschambre V., 2008, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction*, Rennes, PUR, 315 p.

Veschambre V., 2007, « Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n° 656, p. 361-381.

Notes

1 En Grèce antique chaque personne était rattachée à un *oikos* (du grec ancien, « maison »), un ensemble de biens et d'hommes rattachés à un même lieu d'habitation et de production, une « maisonnée ».

2 Dans les années 1990, la coopération internationale proposa un paradigme de développement plus global, qui remplace la croissance économique dans son contexte social. Dès lors, le rôle de la culture dans les processus de développement fut revalorisé. La Banque mondiale reconsidéra alors sa stratégie à travers la politique du « Safeguarding physical cultural resources », qui favorisait la préservation des « ressources culturelles tangibles » (en opposition à celles qui sont immatérielles). Ce n'est qu'en 1999 que la Banque mondiale a intégré la culture comme un des vecteurs à part entière des processus de développement économique. Désormais, les dimensions culturelles et sociales prennent de l'importance et nombres d'actions et de projets de développement en tiennent compte. L'objectif est de promouvoir un développement culturellement viable et économiquement efficace. Conformément aux priorités et besoins émis par les pays, des prêts à l'investissement et une assistance hors prêt sont alors concédés, en vue d'améliorer le patrimoine et sa gestion. <http://donnees.banquemondiale.org/>

3 En référence à la naissance des écomusées, Georges-Henri Rivière (1976), théoricien de l'écomusée dit : « C'est un miroir où cette population se regarde, pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'y ont précédée, dans la discontinuité ou la continuité des générations. Un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité », <http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/spip.php?rubrique39>, consulté le 25 septembre 2012.

4 Historien attentif au présent, François Hartog observe la montée en puissance d'un présent omniprésent, qu'il nomme « présentisme ». Cette expérience contemporaine d'un présent perpétuel, chargé d'une dette tant à l'égard du passé que du futur, signe, peut-être, le passage d'un régime d'historicité à un autre.

5 UNESCO, 36^e session du comité du patrimoine mondial : 24 juin au 6 juillet 2012 à Saint-Petersbourg.

6 BMU : Bassin Minier UNESCO.

7 La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est établie par le Comité du patrimoine mondial. La mission principale de la liste du patrimoine mondial est de faire connaître et de protéger les sites que l'organisation considère comme exceptionnels. La Convention définit dix critères applicables à tous les sites pour évaluer la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial et figurer sur cette liste. Les critères sont régulièrement revisités par le Comité du patrimoine mondial pour rester en phase avec l'évolution du concept de patrimoine mondial. Jusqu'à la fin de 2004, les sites du patrimoine mondial étaient sélectionnés sur la base de six critères culturels et quatre critères naturels. Avec l'adoption de la version révisée des Orientations, il n'existe plus depuis 2005 qu'un ensemble unique de dix critères (<http://whc.unesco.org/fr/criteres/>).

8 UNESCO, 37^e session du comité du patrimoine mondial : 16 au 27 juin 2013 à Phnom Penh.

9 Le patrimoine matériel est constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel, outils, instruments, machines, bâti...

10 Le patrimoine immatériel a fait l'objet d'une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO en 2003 (chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeu, mythes, contes et légendes, petit métier, témoignages, captation de techniques et de savoir faire, documents écrits et d'archives (dont audio-visuelles...)).

11 L'exemple de la construction en cours des musées sur l'île de Saadiyat à Abou Dhabi, véritable « cluster culturel des sables », est à suivre.

Pour citer cet article

Référence électronique

Edith Fagnoni, « Patrimoine *versus* mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53 / 3-4 | 2013, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 22 juillet 2015. URL : <http://rge.revues.org/5048>

À propos de l'auteur**Edith Fagnoni**

Maître de Conférences HDR – Géographie - Université Paris-Sorbonne Paris IV - Laboratoire EIREST (Equipe Interdisciplinaire de REcherche Sur le Tourisme), Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Le patrimoine tout comme la culture nourrissent une fonction symbolique forte et n'échappent pas au prisme de la mondialisation. À toutes les échelles, le patrimoine devient partenaire de développement, d'aménagement et d'organisation ou réorganisation des territoires. La relation patrimoine-mondialisation est explicite. Ce phénomène de dilatation du patrimoine, impliquant des variations d'échelles spatiales, intéresse de plus en plus le géographe. Comment articuler la sensibilisation très forte à la notion de patrimoine, objet de communication voire de socialisation renvoyant aux problématiques identitaires, avec l'échelle mondiale ? Les territoires ambitionnent des labels d'excellence, encourageant la promotion d'une image de marque. L'obtention du label UNESCO sert à marquer le territoire et au territoire à se démarquer. Attractivité et compétitivité sont au cœur de cette approche et une concurrence par et pour le patrimoine se déploie à l'échelle mondiale renvoyant à une fabrique mondialisée du patrimoine. Le patrimoine, avec sa charge référentielle, est vecteur d'identité. Aussi, la tension est souvent forte entre globalisation et fragmentation, entre démocratisation culturelle et marchandisation du patrimoine.

Patrimony vs globalization?

Patrimony as well as culture is giving full strength to a symbolic role and it cannot escape from the spectrum of globalization. On each scale, the patrimony is a partner for development, construction or reorganization of the territories. The patrimony-globalization relationship is explicit. This phenomenon of patrimony expansion, involving variations in spatial scales, is more and more of interest to the geographer. How to link the highly strong sensitivity to the notion of patrimony – object of communication, even socialization referring to identity issues to the global scale? The territories are looking for labels of excellence, pushing for the promotion of a brand image. Acquisition of the UNESCO label serves the purpose of giving a brand to the territory and of having the territory break free from the other brands. Attractiveness and competitiveness are at the heart of this approach and a competition by and for the patrimony is developing on a global scale referring to a global manufacture of the patrimony. The patrimony, with its specific conditions, is a vector of identity. Also, the tension is often strong between globalization and fragmentation, between cultural democratization and patrimony trading.

Das Erbe *versus* Globalisierung?

Das Erbe (auch Heritage genannt) sowie die Kultur halten eine starke symbolische Funktion in Gang und entgehen nicht dem Prisma der Globalisierung. Auf allen Abstufungen wird das Erbe zum Partner der Entwicklung, der Regionalplanung und der Organisation oder Reorganisation

der Territorien. Die Beziehung zwischen Erbe und Globalisierung ist eindeutig. Dieses Phänomen der Erweiterung des Erbes, das Variationen von räumlichen Skalen einschliesst, weckt immer mehr das Interesse des Geographen. Wie kann man die sehr starke Sensibilisierung für den Begriff des Erbes (Kommunikations- ja sogar Sozialisationsobjekt bezüglich der Identitätsproblematik) unter Berücksichtigung der Weltskala fassen ? Die Territorien streben nach Exzellenzlabeln an, die zu der Förderung eines neuen Markenbildes ermutigen. Der Erhalt des UNESCOlabels dient dazu, das Territorium zu markieren und nützt auch dem Territorium, sich abzugrenzen. Anziehungskraft und Wettbewerbfähigkeit stehen im Mittelpunkt dieser Betrachtungsweise und ein Wettbewerb durch und für das Erbe entfaltet sich in der ganzen Welt und schickt auch auf eine weltweite Fabrik des Erbes zurück. Das Erbe mit seiner referentiellen Bedeutung ist Identitätsträger. Ausserdem ist die Spannung oft stark zwischen Globalisierung und Fragmentierung, zwischen Demokratisierung und Ökonomisierung des Erbes.

Entrées d'index

Mots-clés : ancrage territorial, développement, identité, labellisation, patrimoine, territoire, UNESCO

Keywords : development, identity, patrimony, territorial anchoring, territory, UNESCO

Schlagworten : Entwicklung, Erbe, Identität, Labelling, Territorium, UNESCO, Verankerung des Territoriums